



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 92502

Texte de la question

M. Louis Cosyngs attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la question de l'accueil familial. Aujourd'hui, notre pays compte près de 9 220 accueillants familiaux. Le métier est exercé à 94 % par des femmes dont l'âge moyen est de 56 ans. Forme d'accueil de proximité, l'accueil familial répond à une véritable alternative entre le maintien à domicile et le placement en établissement. Aujourd'hui, nous assistons à un vieillissement des personnes accueillantes. Il n'est pas rare que les personnes accueillantes atteignent un âge élevé avec toujours, sous leur responsabilité, une personne fragile. Lorsque l'agrément du conseil général est retiré ou en passe de l'être, des situations particulièrement douloureuses apparaissent, surtout quand des liens étroits se sont créés entre les deux parties. Aussi, il souhaiterait savoir comment le Gouvernement entend remédier à ces dysfonctionnements.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyngs](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92502

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11890

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)